



HAL
open science

Introduction générale

Patrick Castel, Marie-Emmanuelle Chessel, Anna Egea

► **To cite this version:**

Patrick Castel, Marie-Emmanuelle Chessel, Anna Egea. Introduction générale. Patrick Castel et Marie-Emmanuelle Chessel. A la recherche de la décision. Études de cas en sciences sociales, Presses du Septentrion, 2024, Le regard sociologique. hal-04346777

HAL Id: hal-04346777

<https://sciencespo.hal.science/hal-04346777>

Submitted on 15 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Patrick Castel, Marie-Emmanuelle Chessel, avec la collaboration d'Anna Egea, « Introduction générale », in Patrick Castel, Marie-Emmanuelle Chessel (dir.), *A la recherche de la décision. Etudes de cas en sciences sociales*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, 2024.

FICHER AUTEUR

Introduction générale

Patrick Castel

Marie-Emmanuelle Chessel

Sciences Po, Centre de sociologie des organisations (CSO), CNRS

Avec la collaboration de

Anna Egea

Sciences Po, Centre de sociologie des organisations (CSO), CNRS

Durant la période de crise du coronavirus en 2020, en France comme dans d'autres pays, la question de la décision est centrale et les objets en sont nombreux. Doit-on confiner et dans quelle proportion ? Quelles conditions et restrictions d'accès à quels lieux ? Quels protocoles dans les écoles et à quelles conditions les fermer ? Qui doit se faire tester et avec quels tests ? Qui est prioritaire à la vaccination ? Doit-on mettre en place un « pass sanitaire », puis un « pass vaccinal » ? Doit-on recommander à nouveau le port du masque dans les lieux publics ? etc. À l'arrivée de chaque nouvelle vague, des professionnels de santé ou des collectifs s'expriment dans les médias ou sur les réseaux sociaux pour demander que des décisions soient prises au plus vite et pour avancer des solutions. La parole politique est scrutée et les

décisions de l'exécutif ne cessent d'être commentées. On a parlé de « frénésie organisationnelle » (Bergeron *et al.*, 2020) pour décrire la création de nouvelles organisations au sein du paysage français déjà dense en expertise, afin d'accompagner les décideurs et, dans une moindre mesure, les décideuses. Paradoxalement, il a été souligné que cet éparpillement ou cette complexité organisationnelle¹ s'est accompagné d'une hyper-personnalisation (voire personnification) de la décision, incarnée par Emmanuel Macron ; *in fine*, c'est le Président de la République qui décide (Dulong et Gaïti, 2021). En réaction, de nombreuses prises de parole, textes ou tribunes ont regretté la trop faible mobilisation des institutions démocratiques, qu'il s'agisse du Parlement ou des instances de la démocratie sanitaire (Henckes, 2020 ; Hirsch, 2021). La lassitude de la population, qui s'est exprimée de différentes manières, par exemple via des grèves (pensons à celle des écoles, le 13 janvier 2022), s'est souvent articulée avec une remise en cause des décisions publiques et surtout de la méthode dont ces décisions étaient prises, sans suffisamment de concertation avec les professionnels de toute sorte ou même les citoyens et citoyennes.

La crise du coronavirus a illustré – presque à l'excès – le fait que la décision est une préoccupation centrale contemporaine. C'est une préoccupation aux deux sens du terme : une attention et un souci, une inquiétude. D'abord, le climat de crise dans lequel semblent baigner nos sociétés – crise du coronavirus, bien sûr, mais aussi crise climatique et environnementale, migrations, terrorisme, crise(s) politique(s), guerres, etc. – fait peser sur les

¹Service infographie, « Le Covid-19 et la machine d'État : visualisez les circuits de décision et les acteurs de la gestion de l'épidémie », *Le Monde*, 11 février 2021.

dirigeantes et dirigeants des secteurs public et privé de fortes attentes. Leurs décisions ou absences de décisions sont auscultées, commentées, critiquées, vantées dans les médias et sur les réseaux sociaux... Ensuite, de manière presque symétrique, de nombreuses interventions publiques ou des réformes visent à améliorer les décisions quotidiennes que prennent les experts ou les citoyens, hommes et femmes, tant celles-ci sont jugées sous-optimales, voire irrationnelles (Kahneman *et al.*, 2021), et dès lors responsables d'une partie des problèmes collectifs (Dubuisson-Quellier, 2016). Quant aux « nouvelles » technologies numériques, et notamment l'intelligence artificielle, on mesure à quel point elles sont reliées à la question de la décision, qu'elles soient l'objet de projections positives ou de craintes et de condamnations. En effet, elles peuvent être vues comme une aide à la décision – pour l'individu lambda ou pour les supposés experts – afin de dépasser les limites cognitives humaines, en termes de qualité et de quantité de traitement de l'information, ou, au contraire, comme de dangereux substituts au jugement humain, voire des outils de manipulation des décisions individuelles, et ainsi de gouvernement à distance. Enfin, on peut observer de nombreuses initiatives ou prises de position pour accroître la participation citoyenne aux décisions politiques (dans le domaine des innovations et des choix techniques et technologiques, dans le secteur sanitaire, dans le domaine de l'environnement, etc.), que celles-ci soient portées par des associations ou des mouvements sociaux, par des académiques ou par des hommes et femmes politiques (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001 ; Blondiaux et Sintomer, 2002 ; Blondiaux et Manin, 2021).

Or, dans le même temps, et de manière paradoxale, une partie des recherches en sciences sociales a semblé s'éloigner peu à peu de l'objet « décision ».

Celles-ci auraient tiré cette conséquence des travaux qui ont montré à quel point toute décision était encadrée dans des contextes collectifs et des processus diachroniques, de sorte que la décision, *a fortiori* la décision individuelle et rationnelle, n'était qu'un mythe (Urfalino, 2005 ; Halpern, 2019 ; Eymeri-Douzans, 2021).

Depuis 2018, nous avons quant à nous entamé une réflexion collective afin de réinvestir autrement cet objet. La tension entre l'insistance contemporaine sur les responsabilités individuelles et les travaux de sciences sociales qui mettent en exergue le caractère collectif et distribué des décisions est apparue comme une entrée intéressante à investiguer (Castel et Chessel, 2019b). Au-delà de cette tension, nous avons fait le pari que la décision était un objet susceptible de faire dialoguer des travaux menés sur des terrains divers, avec des méthodes variées, voire avec des perspectives disciplinaires différentes.

Cela s'est concrétisé par l'organisation de plusieurs journées d'études entre 2018 et 2020. La question de départ, simplement posée, était la suivante : existe-t-il un espace entre les analyses qui recherchent *un* décideur individuel ou collectif rationnel ou omniscient/omnipotent (et qui constituent un repoussoir pour une partie de la sociologie, de l'histoire et de la science politique) et celles qui abandonnent cette question, à force d'avoir dilué la décision ? Le parti pris était de mettre l'accent sur des cas empiriques fouillés et sur les questions méthodologiques liées à ces études de cas. Nous n'avons pas circonscrit *a priori* le périmètre des contributions à certaines situations de décision ou à certains types de décideuses ou décideurs. Nous avons au contraire privilégié la variété des cas d'études et misé sur le contraste pour faire ressortir des questionnements et des enseignements communs et pour

mettre en évidence, le cas échéant, les spécificités des cas. Une partie de ce travail collectif a abouti à un numéro spécial de la revue *Entreprises et Histoire* en 2019 (Castel et Chessel, 2019a). Ce numéro comprenait principalement des contributions d'historiens et d'historiennes et s'intéressait de manière centrale à la question du temps. Le présent ouvrage pose d'autres questions qui touchent à l'articulation entre l'individuel et le collectif, et les différentes façons de l'approcher, et s'appuie davantage sur les disciplines de la sociologie et de la science politique. Si elle n'est pas abandonnée, la question du contexte historique y est donc moins centrale.

Dans cette introduction générale, nous proposons tout d'abord un bilan des recherches en sciences sociales sur la question de la décision avant de présenter les différents chapitres de l'ouvrage.

La décision, un objet traditionnel des sciences sociales en déshérence ?

Des années 1950 jusqu'à la fin des années 1970, des textes majeurs ont été écrits en sciences sociales pour repenser la décision et nuancer ou contester le modèle de la décision rationnelle alors dominant. Selon ce dernier, dans son épure, une décision est le résultat d'une comparaison synoptique de toutes les alternatives possibles à un problème donné, l'individu retenant celle dont il anticipe le meilleur rapport coût/bénéfice en fonction de ses préférences (qui sont stables et cohérentes). L'individu rationnel optimise. Les critiques portées à ce modèle ont donné lieu à une littérature foisonnante en sociologie et en théorie des organisations, ainsi qu'en science politique. Au-delà de leurs différences, ces critiques ont insisté sur les dimensions processuelles et collectives à l'œuvre lors des décisions, qui rendaient peu

réaliste le modèle rationnel. Beaucoup ont également mis en avant le caractère politique des décisions, tant par la variété des objectifs qui peuvent être poursuivis (sans qu'un critère simple de rationalité permette de les classer entre eux) que par les relations de pouvoir à l'œuvre. Pourtant, peu à peu, une partie de ces recherches, issues de ces disciplines ou courants, se sont moins intéressées à la question de la décision. Ce sont d'autres travaux, qui s'inscrivent dans la psychologie cognitive, les neurosciences ou l'économie, qui ont récemment remis à l'agenda la critique du modèle rationnel, toujours influent. Ils ont raffiné les méthodes pour cerner les limites cognitives des individus au détriment d'une compréhension des aspects processuels et politiques que mettaient en avant leurs aînés.

De la critique de la rationalité à la dilution de la décision

La première critique majeure du paradigme de la décision rationnelle a été formulée après la Seconde Guerre mondiale par Herbert Simon, un économiste prenant ses distances avec le paradigme néoclassique (Simon, 1997 [1947]). Il jugeait notamment le modèle irréaliste et – surtout – inefficace quand on étudiait les décisions dans les organisations. Avec James March, ils ont systématisé la critique en formulant le modèle de la « rationalité limitée ». Ce modèle est au cœur d'un des livres fondateurs de la sociologie des organisations, publié dès 1958 (March et Simon, 1993 [1958]). Selon ce modèle, les individus au sein des organisations procèdent de manière processuelle et séquentielle et arrêtent leur choix à la première solution suffisamment bonne ; ils n'optimisent pas. Simon a forgé le néologisme de « *satisficing* », contraction de « *suffice* » et de « *satisfy* » et qui renvoie à la

fois à la méthode de recherche et d'évaluation des alternatives, jugée « suffisante », et au critère d'arrêt des décisions : la « satisfaction » plutôt que l'optimisation (Le Moigne, 2004). Ce modèle irrigua des travaux de sociologie (Crozier et Friedberg, 1977), de science politique (Jones, 1999), d'économie, de psychologie et même de « sciences de l'artificiel » (Simon, 2004).

D'autres travaux majeurs ont poursuivi ce travail critique du modèle rationnel. Des clés d'interprétation complémentaires ont été proposées, comme, entre autres, l'incrémentalisme à la suite du travail séminal de Charles E. Lindblom (1959) (ou « science du *muddling through* »). En 1971 est paru *Essence of Decision* écrit par le professeur de science politique Graham Allison en prenant pour cas d'étude la crise des missiles de Cuba et sa résolution (Allison, 1971). Ce livre est devenu une référence pour l'analyse de la décision et la formation des décideurs. Il montre que la résolution de la crise des missiles de Cuba ne devait pas s'analyser comme la victoire de la rationalité de John F. Kennedy et de ses conseillers, qui auraient su choisir la meilleure décision au regard de la situation et de ces incertitudes, par rapport à « l'irrationalité » de Khrouchtchev et du Praesidium soviétique. Deux autres façons de conceptualiser la décision sont présentées comme fécondes pour rendre compte de ce qui s'est passé pendant les treize jours de cette crise. Ainsi, ce cas montre d'abord, selon Allison, la pertinence des analyses d'Herbert Simon et de la Carnegie School, tant Kennedy et ses conseillers paraissent dépendants de l'information produite par les administrations et des solutions qu'elles ont « en stock ». Le troisième modèle, qui a retenu le plus l'attention de la science politique, est celui de la « politique bureaucratique » : la décision est le résultat des rapports de force et des négociations entre des acteurs et des organisations qui composent l'appareil gouvernemental et qui ne

poursuivent pas tous les mêmes objectifs². Plus intéressant encore, ce modèle soutient que, même dans une situation extrême où le sort d'une partie de l'humanité est en jeu, les personnes ne réfléchissent pas en fonction de ce seul enjeu, fût-il exorbitant comme ici, mais soupèsent les options en fonction de leurs possibles effets sur d'autres objectifs à court et à moyen terme.

Cette déconstruction de la rationalité des décisions s'est approfondie dans des travaux à la frontière de la sociologie des organisations et des sciences de gestion. C'est d'abord la critique radicale que James March – encore lui –, avec Michael Cohen et Johan Olsen, ont proposé en 1972 avec le « modèle de la poubelle » (ou « *garbage-can model* ») (Cohen *et al.*, 1972). Selon ce modèle, pour le résumer d'un trait, la décision – dans les « anarchies organisées » comme les universités – est contingente, résultat de la rencontre entre un flux de problèmes et un flux de solutions (les deux étant en grande partie indépendants au départ) au sein d'instances aptes à décider. Ce modèle introduit donc une dimension spatiale au processus de décision et minimise les dimensions cognitives, liées à la recherche d'informations et à l'évaluation des options disponibles et de leurs conséquences, encore présentes dans le modèle de la rationalité limitée. Mentionnons aussi les analyses décapantes de Nils Brunsson (très proche de James March et de Johan Olsen) sur « l'organisation irrationnelle » (1985) ou « l'hypocrisie organisationnelle » (1989). Dans ces deux livres et dans de nombreux autres écrits, l'auteur souligne la déconnexion entre les discours, les actions, les intentions et les

²Un livre récent a mobilisé ce cadre, et tout particulièrement le troisième modèle d'Allison, pour analyser la décision française d'*Entrer en guerre au Mali* en 2013 (Daho *et al.*, 2022).

décisions. Pour Philippe Urfalino (2005), ces travaux de déconstruction de la rationalité sont une des origines du désintérêt progressif pour la décision en sociologie.

Le néo-institutionnalisme sociologique est devenu le courant dominant de la sociologie des organisations dans le monde anglo-saxon et scandinave à partir de la fin des années 1970. Or, tout en faisant référence au concept de rationalité limitée de March et Simon dans deux de ses textes fondateurs (DiMaggio et Powell, 1983 ; Powell et DiMaggio, 1997), les travaux de ce courant délaissent la décision et plus généralement les processus internes aux organisations pour étudier l'homogénéisation des « champs organisationnels ». Les organisations finissent par adopter les mêmes formes organisationnelles – comme la forme multi-divisionnelle (Fligstein, 2000) – et les mêmes modes managériaux (le management par la qualité totale par exemple [Zbaracki, 1998]) lorsque celles-ci s'institutionnalisent. Dans sa première version, les auteurs du néo-institutionnalisme semblent nier toute capacité de réflexivité aux membres des organisations, y compris, voire surtout, aux personnes à leur tête. Ce sont des mécanismes d'imitation et de conformité aux règles qui expliquent l'homogénéisation des champs. On comprend dès lors que la décision soit absente de ces analyses. À partir de la fin des années 1990, le néo-institutionnalisme sociologique a évolué car certaines chercheuses et chercheurs ont fait valoir que son appareil théorique n'était pas suffisant pour rendre compte des processus de changement (pour une synthèse de ces critiques, voir Bergeron et Castel, 2016). Mais, à quelques exceptions près (McPherson et Sauder, 2013), la question de la décision est très peu présente dans ces récents travaux. Pour étudier le changement, ceux-ci mettent l'accent soit sur des contradictions entre des « logiques

institutionnelles » au sein d'un champ (par exemple, les logiques de qualité, de rentabilité et d'accès aux soins dans le système de santé [Scott *et al.*, 2000]), soit sur les capacités spécifiques de certains « entrepreneurs » à convaincre d'autres personnes et les enrôler (Bergeron, 2018 ; Aust et Bergeron, 2022).

À la suite des recherches déjà évoquées, de nombreux autres travaux, en science politique cette fois, ont approfondi le travail de déconstruction du modèle de la décision rationnelle. Ils ont mis en exergue la marge de manœuvre réduite dont bénéficiaient les gouvernants et les limites d'une approche « linéaire et *top down* » de la décision (Halpern, 2019). Des courants importants se sont développés pour qui la décision est une question annexe, tels le néo-institutionnalisme historique (Mahoney et Thelen, 2010) ou l'« *advocacy coalition framework* » (Sabatier et Jenkins-Smith, 1993), attentifs aux lents et longs processus, ou encore les travaux sur les instruments d'action publique, inspirés de Michel Foucault (Halpern *et al.*, 2014). Finalement, deux synthèses récentes portent un constat relativement convergent : Charlotte Halpern (2019) observe que la science politique a « désinvesti l'étude de la décision », tandis que Jean-Michel Eymeri-Douzans (2021, p. 121) considère que l'étude des prises de décision a connu « une progressive dévaluation analytique » et que la science politique s'est « décentr[ée] » de cet objet.

La décision toujours en question au sein des sciences sociales

Quelques éléments permettent cependant de nuancer ces constats pessimistes. D'abord, on peut identifier un ensemble de travaux de sociologie

ou de science politique qui, sans aborder directement et de manière transversale la question de la décision, peuvent contribuer indirectement à une meilleure compréhension des processus sociaux à l'œuvre lors de prises de décision : études sur la délibération et la concertation (Blondiaux et Sintomer, 2002 ; Blondiaux et Manin, 2021), sur la mise à l'agenda ou à « la mise à l'ordre du jour » (Zittoun et Chailleux, 2021) des problèmes publics (Gilbert et Henry, 2012 ; Genieys, 2020), sur les crises (Bergeron *et al.*, 2020) – et notamment sur les erreurs tragiques (Vaughan, 1996 ; Snook, 2000) –, sur les discriminations (Pager et Shepherd, 2008) ou encore sur les comportements des fonctionnaires de guichet face aux demandes des usagers des services publics (Lipsky, 1980 ; Spire, 2008 ; Dubois, 2015). Même s'ils sont rarement qualifiés d'études sur la décision, des travaux historiques peuvent aussi contribuer à la réflexion. On trouve cet apport dans les travaux portant sur les périodes ancienne et médiévale, moderne ou contemporaine, et dans des traditions très différentes (histoire politique, histoire des relations internationales, histoire sociale des élites administratives, histoire des entreprises, etc.). Les historiens et historiennes étudient parfois la figure du « chef », dans l'armée ou dans les entreprises, mais ils inventent aussi des méthodes pour reconstituer les décisions *a posteriori*, même sans avoir de sources directes explicitant ces choix (Cohen, 2013 ; Zalc, 2016 ; Ermarkoff, 2018 ; pour une synthèse, voir Castel et Chessel, 2019b).

Ensuite, une étude bibliométrique menée avec Anna Egea (voir encadré) confirme la persistance d'un intérêt pour la décision dans un certain nombre de travaux. La décision est un objet plus fréquent en science politique et en sciences de gestion, puisque, dans les revues que nous avons retenues, les articles traitant de ce sujet représentent 20 % du nombre total d'articles

publiés sur la période. La proportion d'articles d'économie consacrés à la décision n'est que de 13 % mais en augmentation régulière. C'est en revanche un thème moins fréquent pour la sociologie (6 % de l'ensemble des articles) mais en légère augmentation. En analysant de manière qualitative les thématiques des articles présents dans la base de données, nous faisons l'hypothèse que cette progression en sociologie est tirée par la vivacité des travaux actuels sur les discriminations (en particulier aux États-Unis).

La constitution d'une base de données d'études de la décision (Anna Egea et Patrick Castel)

Nous avons mené une étude bibliométrique à partir de la base de données *Web of Science* (entre 1992 et 2017), afin de trouver des indices de la place occupée par la décision et par certains auteurs dans différentes disciplines. La sociologie et la science politique ont été retenues tout d'abord. L'économie et les sciences de gestion ont été incluses, dans la mesure où ces deux autres disciplines s'intéressent aussi à la question de la décision. Les revues de sciences de gestion présentent aussi l'intérêt de publier des travaux de sociologie ou de théorie des organisations dont on a vu qu'ils avaient irrigué les premières théories critiques de la décision. L'histoire n'a pas été incluse car cette discipline est peu présente dans la base étudiée et surtout, les articles occupent une place moins valorisée que les ouvrages au sein de la production scientifique de la discipline (les travaux historiques ont été recensés par ailleurs in Castel et Chessel, 2019b).

Bien entendu, les résultats doivent être pris avec une grande prudence car ils dépendent du corpus choisi. Nous n'analysons pas l'ensemble de la production en sciences humaines et sociales mais uniquement un corpus

déterminé au sein de *Web of Science*.

Nous avons choisi les revues en croisant les classements de la base *REPEC* (*Research Papers in Economics*) (pour l'économie) et les facteurs d'impact sur *Scimago* et *Journal Citation Report* (JCR) d'*ISI Web of Knowledge*.

En science politique, les revues retenues ont été les suivantes : *American Journal of Political Science*, *American Political Science Review*, *International Organization*, *Journal of Public Administration Research and Theory*, *Political analysis* et *World politics*.

En sociologie, ce sont les revues suivantes : *American journal of sociology*, *American sociological review*, *European sociological review*, *Gender and society*, *Social forces*, *Socio-economic review*, *Sociology et Theory and society*.

En sciences de gestion nous avons sélectionné : *Academy of management journal*, *Academy of management review*, *Journal of management studies*, *Organization science*, *Organization studies* et *Strategic management journal*.

Et en économie les revues suivantes ont été prises en compte : *American Economic Review*, *Econometrica*, *Journal of Economic Literature*, *Journal of Finance*, *Journal of Financial Economics*, *Journal of Political Economy*, *Quarterly Journal of Economics* et *Review of Economic Studies*.

En sus, nous avons inclus les trois « *Annual review* » en sociologie, science politique et économie et l'*Academy of Management Annals* pour les sciences de gestion.

La requête initiale fut menée à partir du « *topic* » (c'est-à-dire le titre, le résumé ou les mots-clés) *decision**, *choice**, *choos** et *decid** et permit d'obtenir 6 204 articles. Ensuite, 112 filtres (composés d'autres mots-clés

et de références à des auteurs canoniques de la décision apparaissant dans les bibliographies des articles de la base initiale) furent appliqués en quatre étapes successives pour retenir les articles les plus pertinents. À la fin de ce processus, nous avons retenu 5 033 articles : 1 893 en économie, 1 606 en management, 1 071 en science politique et 463 en sociologie.

Soulignons enfin des publications récentes qui appellent les sociologues à s'approprier davantage l'objet décision. Situé au croisement de la sociologie et de la philosophie, le programme de recherche que Philippe Urfalino a développé se centre sur les « décisions collectives » – au sens de décisions *des* collectifs – au sein des « corps délibérants » (cf. entre autres Urfalino, 2014 ; Bessone et Urfalino, 2017 ; Novak et Urfalino, 2017 ; Urfalino, 2021). Parmi ses apports, il montre notamment l'importance de la délibération sur les fins lors des décisions collectives, et pas seulement sur les moyens qu'on a tendance à étudier de manière exclusive. Il identifie aussi différentes « règles d'arrêt », cette notion renvoyant à la fois au *terme* que le collectif met à la délibération et à *l'obligation* d'agir qu'implique la décision. Au fond, il met au cœur de son cadre théorique les dimensions morales et normatives des décisions, ainsi que les règles qui organisent les délibérations. De son côté, dans une série d'articles programmatiques, Gabriel Abend (2018a, 2018b, 2019) note le contraste entre le peu d'attrait des sociologues pour la décision et le recours grandissant d'autres disciplines, dont des sciences dites « dures » comme les neurosciences ou la biologie, à la sémantique de la décision pour analyser des phénomènes. Il invite à comprendre pourquoi on qualifie certains phénomènes de choix ou de décision, pourquoi certaines personnes se qualifient ou sont identifiées comme décisionnaires et quels sont les effets

de ces qualifications. Ces travaux ont nourri nos recherches et nos discussions, tout au long de ce projet.

L'influence grandissante des approches comportementalistes

De « nouvelles » perspectives critiques du modèle rationnel et notamment de la figure de l'*homo economicus* ont émergé au cours des deux dernières décennies au carrefour des neurosciences, de la psychologie cognitive et de l'économie comportementale. Il existe de nombreuses différences entre tous ces travaux. Mais leur point commun est de montrer de manière empirique, et le plus souvent en partant d'expériences menées en laboratoire à partir de situations fictives, que les individus ne se comportent pas en réalité comme le postule le modèle rationnel. L'ensemble des déviations observées par rapport au modèle rationnel est fréquemment rassemblé sous l'expression de « biais cognitifs ». Si cet ensemble de travaux partage avec ceux de la *Carnegie School* la critique de l'économie néoclassique, il présente bien des différences avec son aînée. De manière significative, bien que Daniel Kahneman ait intitulé « Cartes de la rationalité limitée » (« *Maps of Bounded Rationality* ») son discours de réception de son Prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel, il y cite le travail de Simon de manière allusive. Henri Bergeron et ses collègues ont détaillé ces différences dans un ouvrage (Bergeron *et al.*, 2018). Nous nous contentons d'en souligner ici deux principales au regard de la conception de la décision.

D'abord, là où Simon et ses collègues concevaient les difficultés à déterminer le critère d'évaluation pertinent qui permet de trancher entre différentes options, Kahneman et les nouveaux comportementalistes étudient des

situations où, selon eux du moins, la distinction entre la « bonne » décision et « l'erreur » est évidente. Au fond, pour ces derniers, la rationalité reste l'horizon normatif, celui à l'aune duquel les décisions sont jugées. Leurs expérimentations démontrent que les individus, y compris les présumés « experts », sont souvent irrationnels – trop souvent selon eux – (Kahneman, 2012 ; Kahneman *et al.*, 2021), mais de manière « prévisible » (Ariely, 2008). Ensuite, la définition du contexte pertinent diffère. Pour Simon et la *Carnegie School*, le contexte de la décision est l'organisation, avec ses procédures, ses multiples membres et ses objectifs différents et potentiellement divergents. Même si, à la fin, certaines personnes en responsabilité dans l'organisation décident, cette décision est processuelle et distribuée. Pour les nouveaux comportementalistes, les contextes de la décision sont l'environnement spatial de la personne, la façon dont le problème est formulé, le temps dont elle dispose et l'émotion attachée à la situation. La dimension collective se résume, dans certains cas, à des « normes » que l'individu va suivre pour se conformer « au troupeau ». En somme, dans ces travaux récents, comme Bergeron et ses collègues (2018) l'ont défendu, la décision reste avant tout l'affaire d'individus et le concept de rationalité reste central. L'objectif des interventions, en modifiant « l'architecture de choix » des individus – les fameux *nudges* (Thaler et Sunstein, 2010) – ou en intégrant davantage l'intelligence artificielle (Kahneman *et al.*, 2021), est de rendre les décisions plus rationnelles, fût-ce à l'insu des individus.

L'analyse des auteurs cités dans notre base de données d'articles sur la décision (voir encadré) confirme l'influence grandissante du « nouveau comportementalisme ». En économie, Kahneman est de plus en plus cité, alors que Simon l'est de moins en moins. En regardant année par année,

Kahneman est cité dans 10 à 15 % des publications d'économie de notre base de données depuis 2001, alors que la référence à Simon apparaît dans moins de 5 % de ces publications sur toute la période. Mais on constate aussi que Kahneman est de plus en plus cité dans les articles de management et de science politique. Certes, March reste l'auteur le plus influent sur ce sujet en sciences de gestion, avec 30 à 35 % des articles de notre base qui le citent. Mais la proportion d'articles qui citent les travaux de Kahneman a doublé en un peu plus de quinze ans, passant de 10 % à 20 % des articles en courbe de tendance, tandis qu'un auteur canonique comme Karl Weick a, lui, semblé perdre en influence. La tendance est un peu moins claire en science politique. Néanmoins, on voit qu'en fin de période, Kahneman a tendance à être plus cité que March et, surtout, Thomas Schelling (lauréat du Prix de la Banque de Suède en 2005), un des auteurs majeurs de la théorie des jeux et du choix rationnel.

Les données sont trop faibles en sociologie pour en tirer des conclusions. Néanmoins, deux articles récents de l'*Annual Review of Sociology* sur la décision semblent montrer l'intérêt grandissant que portent les sociologues aux approches comportementales. Dans un article intitulé « *Decision-making processes in social contexts* », Bruch et Feinberg (2017) font le point des acquis des recherches en « sciences de la décision » et appellent à ce que la sociologie intègre davantage leurs « méthodes » et leurs « idées ». Dans un autre article, de manière presque symétrique, Spencer et Grace (2016) regrettent que les récentes recherches sur les fondements des inégalités et des discriminations produites par les systèmes de soin aient davantage exploré les mécanismes cognitifs et psychologiques au détriment de l'étude des déterminants interactionnels, organisationnels et structurels.

On l'aura compris, tout en optant pour une approche transversale de la décision, le projet de ce livre s'inscrit davantage dans la perspective promue par Spencer et Grace que celle de Bruch et Feinberg. Privilégiant l'étude de cas sur différents terrains plutôt que les expériences de laboratoires, les différentes contributions de cet ouvrage s'attachent à explorer les dynamiques collectives des décisions sans écarter la question de la responsabilité. Présentons à présent le plan de l'ouvrage et les contributions offertes dans les différents chapitres.

Plan de l'ouvrage

Une partie de l'activité des directeurs et directrices des ressources humaines, médecins, juges, dirigeants d'entreprise ou préfets dont nous allons parler consiste à prendre des décisions. C'est du moins ainsi qu'ils et elles présentent le plus souvent leur activité. Celles-ci affectent le plus souvent d'autres personnes, qui sont aussi évoquées, indirectement ou plus directement, sous le qualificatif de patients ou salariés. Ces derniers doivent réagir à des décisions qui les concernent mais aussi prendre des décisions. Même s'il existe de nombreux travaux sur la question de la décision, aucun n'a proposé une comparaison entre plusieurs terrains, en insistant sur une étude en profondeur de ces différents « cas ». C'est ce que nous tentons ici.

Le fait de poser la question de la décision dans différentes études de cas nous semble être un outil particulièrement heuristique pour mettre en évidence des points communs, entre des organisations qui sont généralement étudiées séparément (Passeron et Revel, 2005). Peut-on saisir facilement la décision à l'hôpital, dans une entreprise ou dans une administration ? Quelle relation

nouent les décideurs et décideuses avec leur entourage ? Enfin comment fonctionnent les espaces conçus pour permettre les décisions collectives ?

Ces trois questions permettent d'organiser les articles de ce livre, même si certains articles pourraient aisément trouver aussi leur place dans d'autres parties de l'ouvrage. Les articles, provenant de chercheurs et chercheuses en sciences sociales, en sociologie, en histoire ou en science politique, portent principalement sur la période très contemporaine, avec des incursions dans le premier ou le second XX^e siècle. Quelle que soit la discipline, les auteurs et autrices explicitent les méthodes qu'ils ont utilisées pour reconstituer la prise de décision dans leur cas situé. Dans l'ensemble de l'ouvrage, nous tentons enfin d'être attentifs à l'identification des décideurs et décideuses, même si cela n'est pas évident dans toutes les recherches, à leur entourage, qui peut jouer un rôle crucial, et aux outils qui les accompagnent et qui peuvent structurer la prise de décision. Les cas choisis ne le sont pas pour leur nature représentative. Ils sont même parfois plutôt atypiques. Mais ils aident à repenser la décision dans son contexte particulier, celui de l'organisation dans laquelle elle est prise, et du milieu professionnel dans lequel elle s'inscrit. La première question que nous nous sommes posés est la suivante : est-il facile de saisir le lieu et le moment de la décision ?

Une décision insaisissable

La première partie du livre se centre sur des décisions qui s'avèrent compliquées à cerner, dans les entreprises, dans une administration ou à l'hôpital. Comment restituer la manière dont se prennent des décisions apparemment claires pour celles et ceux qui les subissent – une « non réponse » dans le cas d'une candidature à l'embauche, une décision

administrative concernant un accident du travail, une réorganisation, un refus du don de sang – ? S'ils parlent de terrains très différents, les auteurs et autrices des chapitres de cette partie ont en commun de partir à la recherche de décisions souvent insaisissables et d'insister sur le processus de la prise de décision.

Discutant les démarches visant à mettre au jour la discrimination indirecte, Emmanuelle Marchal suggère tout d'abord de s'intéresser de près au « processus décisionnel » dans le cas des décisions de recrutement. Elle montre ainsi que la décision de recruter semble particulièrement dispersée. En effet elle s'étire tout au long du processus de recrutement et implique une grande diversité d'acteurs, d'actrices et d'outils. Ce résultat permet de remettre en question le protocole dit du « testing » qui isole et réduit la décision à une étape précise, par exemple le tri du cv.

Marion Gaboriau s'intéresse pour sa part à une décision médico-administrative en matière de santé au travail et d'assurance-maladie. Elle tente elle aussi de reconstruire finement un processus décisionnel complexe qui se cache derrière des documents, en particulier des arrêtés administratifs. Mais elle s'intéresse aussi à une autre décision, celle du travailleur accidenté au centre de l'article, qui décide de contester les décisions prises à son encontre et qui « se fait peu à peu une place dans le processus décisionnel ».

Fabien Foureault étudie des décisions jugées « opaques », dans le cadre de changements organisationnels au sein d'une entreprise. Il s'agit d'une firme multinationale du secteur de l'optronique dont un fonds d'investissement a pris le contrôle par une opération de rachat par endettement (LBO). Il cherche lui aussi à retrouver un processus décisionnel, la constitution d'un groupe

avec une structure multidivisionnelle. Il identifie différents espaces où se prennent les décisions : au niveau du conseil d'administration et des comités exécutifs, au niveau du siège ou des unités.

Renaud Crespin s'intéresse enfin au don du sang, et plus particulièrement à la décision d'autoriser ou non ce don, qui est prise par des médecins dans le cadre d'une procédure très cadrée. Cette décision dépend de différents éléments, dont l'existence d'un dispositif de sélection, qui a été mis en place progressivement, mais aussi du rôle joué par les médecins dans le cadre de « l'entretien pré-don ».

Ces quatre articles mettent en évidence des acteurs et actrices différents et insistent sur le processus de la prise de décision, qui s'étale dans le temps et peut être compliqué à saisir.

Des décideurs et décideuses bien entourées

Les articles de la deuxième partie s'intéressent à la relation que les décideurs et décideuses entretiennent avec leur entourage. Cela veut dire que la décision se prend rarement seul ; une diversité d'acteurs et d'actrices peuvent au contraire intervenir plus ou moins publiquement, plus ou moins légitimement. Les articles mettent précisément en évidence des dispositifs qui encadrent la prise de décision de juges, dirigeants d'entreprise ou médecins.

Camille Lancelevée, Delphine Moreau, Etienne Nouguez et Tonya Tartour étudient le cas de psychiatres. Contrairement à ce que disent certains travaux de sociologie, la prescription n'est pas la conséquence de la décision individuelle d'une ou d'un médecin s'inscrivant dans un « colloque singulier »

avec son patient ou sa patiente. Le texte montre précisément que la ou le médecin est ici accompagné de pharmaciens, hommes et femmes, mais aussi de médecins généralistes et « somatiques ».

Arnaud Vendeur s'intéresse aux salariés qui doivent décider s'ils ou elles sont candidats au départ, dans le cadre d'un « plan de départs volontaires » dans l'entreprise. Qui sont les volontaires au départ ? Pourquoi certains décident de quitter l'entreprise et d'autres d'y rester ? Et comment une telle décision se prend-elle concrètement ? Il analyse les différents critères qui permettent d'expliquer les décisions, y compris les questions d'opportunité et le rôle des réseaux auxquels les individus appartiennent.

Emmanuel Lazega étudie les juges du Tribunal de Commerce de Paris. Il montre la dynamique du réseau de conseil des décideurs et décideuses. Les tâches que les juges doivent accomplir sont en effet complexes, ce qui nécessite de mobiliser des compétences multiples. C'est pourquoi ces juges ont des parcours divers. C'est aussi pourquoi ils et elles mobilisent d'autres juges. L'enquête montre que les « juges banquiers » sont centraux dans le réseau et qu'ils et elles influencent indirectement les décisions des autres. Alors que les décisions peuvent apparaître comme individuelles, libres et délibérées au cas par cas, elles apparaissent en fait déterminées par la structure du réseau des juges. La structure est ainsi « endogénéisée ».

Enfin, Olivier Borraz et Jan Verlin décrivent les dispositifs créés pour gérer des situations d'urgence face à des catastrophes naturelles et notamment le recours à des experts. À travers trois cas d'étude, ils analysent la tension qui existe entre un dispositif censé rendre la situation gouvernable pour le

décideur et justifier des mesures extraordinaires et la dépendance à l'égard de ce dispositif dont il essaie de s'extraire.

S'ils traitent de cas très différents, ces quatre articles ont en commun de mettre en évidence le fait que les décideurs et décideuses ne prennent pas leurs décisions seuls, même si certaines figures professionnelles tendraient à nous le faire croire. Ainsi, le juge, le préfet et le médecin ne sont pas seuls face à leurs décisions, mais ils décident en étant clairement nourris de leurs interactions avec leurs pairs ou des experts. Le cas particulier des salariés appelés à décider si elles ou ils quittent leur entreprise est comparable dans la mesure où leur décision est elle aussi située dans le temps et dans l'espace, et encadrée dans un réseau de relations professionnelles et privées.

En réunion

Dans plusieurs textes des deux précédentes parties, apparaissent déjà des réunions où des décisions se prennent. M. Gaboriau montre ainsi le fonctionnement des instances départementales consultatives, qui traitent soit les dossiers de demandes de congés maladie, soit l'octroi de droits liés aux pathologies, par exemple l'attribution d'allocations financières. Dans ce cas, les décisions sont prises collectivement à certains moments. De même, C. Lancelevée, D. Moreau, E. Nouguez et T. Tartour citent une Réunion de Concertation Pluridisciplinaire, où différents acteurs doivent décider ensemble. C'est ce point qu'approfondissent les textes de la troisième partie, centrés prioritairement sur des dispositifs de prise de décision collective.

Marie-Emmanuelle Chessel s'intéresse à des organisations patronales dans lesquelles des patrons d'entreprise discutent de leurs décisions avec leurs pairs, hors de leur entreprise. Le cas empirique étudié est celui de patrons

chrétiens du Nord de la France qui, durant les années 1950-1970, participent à différentes organisations patronales difficiles à définir. Ces lieux – mouvements de pensée ? espaces de formation ? – apparaissent comme autant d’espaces de discussion et de formation hors de l’entreprise, qui encadrent les prises de décision de ces dirigeants d’entreprise.

Patrick Castel étudie des comités pluridisciplinaires en cancérologie qui ont d’ailleurs servi de modèles dans d’autres espaces de la médecine, on l’a vu. Ces comités sont des instances collégiales au sein desquelles, depuis le plan Cancer de 2003, les dossiers de patientes et patients pris en charge doivent être examinés.

Enfin, Henri Bergeron examine un jury d’attribution de financement de projets de recherches académiques d’une institution internationale. Il décrit le travail de « purification » de la décision opéré par l’institution pour éviter que les délibérants n’aient de relations préexistantes et *a fortiori* de conflits d’intérêts. Paradoxalement, ce travail – et l’absence de liens d’interdépendance qui en découle – semble accroître la conflictualité entre les membres du jury.

Entrons à présent dans l’ouvrage qui va porter, on l’aura compris, sur des terrains très différents. Nous faisons l’hypothèse que cette diversité nous aide à revisiter la décision. Quoi de comparable entre des directeurs des ressources humaines, des demandeurs d’emploi, des salariés, des juges au tribunal de Commerce, des médecins et pharmaciens, des patients, des patrons, qu’ils soient hommes ou femmes ? Les méthodes utilisées par les auteurs et autrices pourront aussi apparaître diverses : on lira des textes issus d’enquêtes ethnographiques, de recherches en archives, d’enquêtes par

entretiens ou par questionnaires, d'analyses de réseau. Plusieurs chapitres articulent plusieurs méthodes. Cela nous incitera à revenir en conclusion sur cette diversité méthodologique et ce que cela peut apporter à la connaissance de la décision.

Bibliographie de l'ouvrage

- ABBOTT A., 1988, *The System of professions. An essay on the division of expert labor*, Chicago, University of Chicago Press.
- ABEND G., 2014, *The Moral Background. An inquiry into the history of business ethics*, Princeton-Oxford, Princeton University Press.
- ABEND G., 2018a, « The limits of decision and choice », *Theory and Society*, 47, 6, p. 805-841.
- ABEND G., 2018b, « Outline of a sociology of decisionism », *British Journal of Sociology*, 69, 2, p. 237-264.
- ABEND G., 2019, « Moral decisionism and its discontents », *Journal of the Theory of Social Behaviour*, 49, 1, p. 59-83.
- AKRICH M., 1992, « The De-scription of Technical Objects », in W. BIJKER, J. LAW (eds), *Shaping Technology/Building Society. Studies in Sociotechnical Change*, Cambridge, MIT Press, p. 205-224.
- ALLISON G. T., 1971, *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, Boston, Little, Brown and Company.
- ALLISON G. T., ZELIKOW P. D., 1999, *Essence of decision: explaining the Cuban missile crisis*, New York, Longman.
- ALTER N., 2009, *Donner et prendre. La coopération en entreprise*, Paris, La Découverte.
- ANTEBY M., 2015, *L'École des patrons. Silence et morales d'entreprise à la Business School de Harvard*, Éditions Rue d'Ulm, Paris.

- ARIELY D., 2008, *Predictably Irrational. The Hidden Forces that Shape our Decisions*, New York, Harper Collins.
- ARRIGNON M., 2013, « Choisir son licenciement ? Analyse sociologique des plans de départs “volontaires” dans une multinationale de l’informatique », *SociologieS* [En ligne], mis en ligne le 25 juin 2013, consulté le 9 janvier 2020, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/4384>.
- ASSEMBLÉE NATIONALE, *Rapport de la mission d’information sur l’incendie d’un site industriel à Rouen*, 12 février 2020.
- ASSEMBLÉE NATIONALE, *Rapport de la mission d’information sur l’Impact, gestion et conséquences dans toutes ses dimensions de l’épidémie de Coronavirus-Covid 19*, 2 décembre 2020.
- AUST J., BERGERON H., 2022, « Repenser le changement institutionnel », dans O. Borraz (dir.), *La société des organisations*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 75-89.
- BACHIMONT J., COGNEAU J., LETOURMY A., 2006, « Pourquoi les médecins généralistes n’observent-ils pas les recommandations de bonnes pratiques cliniques ? Le cas du diabète de type 2 », *Sciences sociales et santé*, 24, 2, p. 75-103.
- BACQUÉ M.-L., REY H., SINTOMER Y., 2005, « La démocratie participative, un nouveau paradigme de l’action publique ? », dans M.-L. BACQUÉ, H. REY, Y. SINTOMER (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte, p. 9-46.

- BAKER G., SMITH G., 1998, *The new financial capitalists: Kohlberg Kravis Roberts and the creation of corporate value*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BARBIER C., DELFINI A., DESAGE F., 2022, « Bâtir ou périr ? Les inégales (re)conversions de la bourgeoisie industrielle nordiste dans l'immobilier (1945-1990) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 242, p. 22-45.
- BASTARD B., 2005, « Un échange sans négociation : l'entretien entre médecin et donneur de sang », *Transfusion clinique et biologique*, 12, 5, p. 391-398.
- BASTARD B., 2006, « Donner son sang : un droit individuel ou l'exercice d'une responsabilité sociale ? Débat sur la place du donneur dans la transfusion », *Transfusion clinique et biologique*, 13, 3, p. 215-225.
- BASZANGER I., 2000, « Entre traitement de la dernière chance et palliatif pur : les frontières invisibles des innovations thérapeutiques », *Sciences sociales et santé*, 18, 2, p. 67-93.
- BASZANGER I., 2012, « One more chemo or one too many? Defining the limits of treatment and innovation in medical oncology », *Social Science & medicine*, 75, 5, p. 864-872.
- BATTIAU M., 1976, *Les industries textiles de la région Nord Pas-de-Calais. Étude d'une concentration géographique d'entreprises et de sa remise en cause*, thèse de doctorat d'État de géographie, volume 1, Université de Haute Bretagne.
- BEAUJOLIN-BELLET R., LERAIS F., PAUCARD D., 2012, « Les modes de gestion des restructurations : quoi de neuf ? », *La Revue de l'Ires*, 72, 1, p. 3-28.

- BEHAGEL L., CRÉPON B., LE BARBANCHON T., 2015, « Unintended effects of anonymous resumes », *American Economic Journal: Applied Economics*, 7, 3, p. 1-27.
- BÉLIARD A., BILAND É., 2008, « Enquêter à partir de dossiers personnels. Une ethnographie des relations entre institutions et individus », *Genèses*, 70, p. 106-119.
- BÉLIARD A., DAMAMME A., EIDELIMAN J.-S., MOREAU D., 2015, « “C’est pour son bien”. La décision pour autrui comme enjeu micro-politique », *Sciences Sociales et Santé*, 33, 3, p. 5-14.
- BENAMOUGIG D., BESANÇON J., 2005, « Administrer un monde incertain : les nouvelles bureaucraties techniques. Le cas des agences sanitaires en France », *Sociologie du travail*, 47, 3, p. 301-322.
- BÉNICHOU S., 2011, *Le droit à la non-discrimination « raciale ». Instruments juridiques et politiques publiques*, thèse de doctorat mention droit public, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- BÉRARD Y., CRESPIN R. (dir.), 2010, *Aux frontières de l’expertise. Dialogues entre savoirs et pouvoirs*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BERENI L., EPSTEIN R., 2015, *Instrumenter la lutte contre la discrimination : Le « Label diversité » dans les collectivités territoriales*, Rapport à l’ARDIS.
- BERG M., HORSTMAN K., PLASS S., VAN HEUSDEN M., 2000, « Guidelines, Professionals and the Production of Objectivity: Standardisation and the Professionalism of Insurance Medicine », *Sociology of Health & Illness*, 22, 6, p. 765-791.

- BERGERON H., 2018, *Entrepreneuriat institutionnel et structures sociales*, Paris, mémoire inédit pour l'Habilitation à diriger les recherches en sociologie, Sciences Po.
- BERGERON H., CASTEL P., 2010, « Captation, appariement, réseau : une logique professionnelle d'organisation des soins », *Sociologie du Travail*, 52, 4, p. 441-460.
- BERGERON H., CASTEL P., 2016, « Les habits neufs du néo-institutionnalisme ? La redécouverte de l'ordre mésologique et de l'agency », *L'Année sociologique*, 66, 1, p. 31-72.
- BERGERON H., CASTEL P., HAURAY B., 2015, « Evidence-based medicine », in E. Henry, C. Gilbert, J.-N. Jouzel, P. Marichalar (dir.), *Dictionnaire critique de l'expertise*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 140-148.
- BERGERON H., BORRAZ O., CASTEL P., DEDIEU F., 2020, *Covid 19 : une crise organisationnelle*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BERGERON H., CASTEL P., DUBUISSON-QUELLIER S., ET AL., 2018, *Le biais comportementaliste*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BERNOUX P., 1974, *Les nouveaux patrons. Le Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise*, Paris, Éd. Économie et Humanisme/Les Éditions ouvrières.
- BERRY E., NELSON R. L., NIELSEN L. B., 2017, *Rights on trial. How Workplace Discrimination Law Perpetuates Inequality*, Chicago, The University of Chicago Press.
- BERTRAND M., CHUGH D., MULLAINATHAN S., 2005, « New approaches to discrimination. Implicit Discrimination », *American Economic Review*, 95, 2, p. 94-98.

- BESSONE M., URFALINO P. (dir.), 2017, « Dossier : Entités collectives », *Raisons politiques*, 66.
- BEZÈS P., DEMAZIÈRE D., LE BIANIC T. *et al.*, 2011, « New Public Management et professions dans l'État : au-delà des oppositions, quelles recompositions ? », *Sociologie du travail*, 53, 3, p. 293-348.
- BLACK R. C., OWENS R. J., 2016, « Courting the President: How Circuit Court Judges Alter Their Behavior for Promotion to the Supreme Court », *American Journal of Political Science*, 60, 1, p. 30-43.
- BLONDIAUX L., 2005, « L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes », dans M.-L. BACQUÉ, H. REY, Y. SINTOMER (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte, p. 119-137.
- BLONDIAUX L., MANIN B. (dir.), 2021, *Le tournant délibératif de la démocratie*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BLONDIAUX L., SINTOMER Y., 2002, « L'impératif délibératif », *Politix*, 15, 57, p. 17-35.
- BOLANDER P., SANDBERG J., 2013, « How employee selection decisions are made in practice », *Organization studies*, 34, 3, p. 285-311.
- BOLTANSKI L., 1973, « L'espace positionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, 1, p. 3-26.
- BOLTANSKI L., THÉVENOT L., 1991, *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

- BONTE J., 2002, *Patrons textiles. Un siècle de conduite des entreprises textiles à Roubaix-Tourcoing 1900-2000*, La Voix du Nord, Lille.
- BONVIN A., 2021, *Conservatisme, Corporatisme et Christianisme. Le mouvement international du Réarmement moral (1961-2001). Circulations et Conversions d'un Cercle utopiste*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Fribourg.
- BORELLE C., 2015, « Chapitre 6. Qualifier des cas, produire concrètement des droits », dans P.-Y BAUDOT., A. REVILLARD (dir.), *L'État des droits*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 211-244.
- BORRAZ O., 2008, *Les politiques du risque*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BORRAZ O., CABANE L., 2017, « States of crisis », in D. KING, P. LE GALÈS (eds), *Reconfiguring European States in Crisis*, New York, Oxford University Press, p. 394-412.
- BORRAZ O., GILBERT C., 2008, « Quand l'État prend des risques » dans O. BORRAZ, V. GUIRAUDON (dir.), *Politiques publiques 1. La France dans la gouvernance européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 337-357.
- BORRAZ O., GISQUET E., 2019, « L'extension du domaine de la crise ? Les exercices de gestion de crise dans la gouvernance de la filière nucléaire française », *Critique Internationale*, 85, p. 43-61.
- BOSK C. L., PEDERSEN K. Z., 2019, « Blind spots in the science of safety », *The Lancet*, 393, 10175, p. 978-979.
- BOSK C. L., FRADER J., 1980, « The impact of place of decision-making on medical decisions », *Proceedings of the Annual Symposium on Computer Application in Medical Care*, 2, p. 1326.

- BOSSU B., 2014, *Les discriminations dans les relations de travail devant les cours d'appel. La réalisation contentieuse d'un droit fondamental*, Rapport pour la Mission de recherche Droit et Justice.
- BOUDÈS T., CADIN L., PRALONG J., 2008, « La carrière dans la lorgnette du CV », *5^e journée d'étude sur les carrières, « Carrières et contextes »*, Lyon, 22-23 mai.
- BOULAT R., 2011, « Jacques Warnier, itinéraire d'un patron corporatiste des années 1930-1950 », in O. Dard (dir.), *Le siècle du corporatisme. Le corporatisme dans l'aire francophone au XX^e siècle*, Berne, Peter Lang, p. 94-118.
- BOURDIEU E., 1998, *Savoir faire. Contribution à une théorie dispositionnelle de l'action*, Paris, Le Seuil.
- BOURGEOIS C., BUREAU M.-C., 2013, « Des bureaux de bienfaisance aux "magistratures sociales" : évolutions et configurations des dispositifs d'attribution des droits sociaux », dans L. LIMA (dir.), *L'expertise sur autrui. L'individualisation des politiques sociales entre droit et jugements*, Bruxelles, Peter Lang.
- BOURGEOIS C., PÉLISSE J., RIST B., 2013, « Co-production, controverse, contestation. Quels modèles d'interactions entre usagers et experts dans les magistratures sociales ? », dans L. LIMA (dir.), *L'expertise sur autrui. L'individualisation des politiques sociales entre droit et jugements*, Bruxelles, Peter Lang, p. 197-216.
- BOURGUIGNON R., GARAUDEL P., 2012, « Les départs volontaires comme mode de sélection des salariés licenciés : des risques à maîtriser », *La Revue de l'Ires*, 72, 1, p. 91-114.

- BOURGUIGNON R., GARAUDEL P., 2015, « L'appropriation de la règle du droit : impératif de sauvegarde de l'emploi et dispositifs de départs volontaires », *@GRH*, 16, 3, p. 41-62.
- BOURGUIGNON R., GUYONCARCH M., 2010, *La gestion des plans de restructuration en temps de crise. Bilan des activités d'expertise du cabinet Syndex*, rapport de recherche Syndex/Chaire MAI de l'IAE Paris-Sorbonne.
- BOURRET P., 2005, « BRCA Patients and Clinical Collectives: New Configurations of Action in Cancer Genetics Practices », *Social Studies of Science*, 35, 1, p. 41-68.
- BRUCH E., FEINBERG F., 2017, « Decision-Making Processes in Social Contexts », *Annual Review of Sociology*, 43, p. 207-227.
- BRUNSSON N., 1985, *The Irrational Organization: Irrationality as a Basis for Organizational Action and Change*, Chichester, John Wiley & Sons Inc.
- BRUNSSON N., 1989, *The Organization of Hypocrisy: Talk, Decisions, and Actions in Organizations*, Chichester, John Wiley & Sons Inc.
- BURNIER F., PERQUIÉ B., 2007, « Test de discrimination et preuve pénale », *Horizons stratégiques*, 5, p. 60-67.
- BURT R., 1995, *Structural Holes: The Social Structure of Competition*, Cambridge, Harvard University Press.
- CABANA M. D., RAND C. S., POWE N. R. *et al.*, 1999, « Why don't physicians follow clinical practice guidelines? A framework for improvement », *Journal of the American Medical Association*, 282, 15, p. 1458-1465.

- CAILLÉ A., GRESY J.-E., 2014, *La Révolution du don. Le management repensé*, Paris, Le Seuil.
- CALLON M., 1986, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, 36, p. 169-208.
- CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.
- CAMBROSIO A., KEATING P., SCHLICH T., WEISZ G., 2009, « Biomedical Conventions and Regulatory Objectivity: A Few Introductory Remarks », *Social Studies of Science*, 39, 5, p. 189-199.
- CASTEL P., 2008, « La gestion de l'incertitude médicale : approche collective et contrôle latéral en cancérologie », *Sciences sociales et Santé*, 26, 1, p. 9-32.
- CASTEL P., CHESSEL M.-E. (dir.), 2019a, *Revisiter la décision dans les organisations, Entreprises et histoire*, 97.
- CASTEL P., CHESSEL M.-E., 2019b, « La décision toujours en question », *Entreprises et histoire*, 97, p. 7-22.
- CASTEL P., FRIEDBERG E., 2010, « Institutional Change as an Interactive Process. The Case of the Modernization of the French Cancer Centers », *Organization Science*, 21, 2, p. 311-330.
- CASTEL P., MERLE I., 2002, « Quand les normes de pratiques deviennent une ressource pour les médecins », *Sociologie du travail*, 44, 3, p. 337-355.

- CASTEL P., ROBELET M., 2009, « Comment rationaliser sans standardiser la médecine ? Production et usages des recommandations de pratiques cliniques », *Journal d'économie médicale*, 27, 3, p. 98-115.
- CASTEL P., TASSY L., LURKIN A. *et al.*, 2012, « Multidisciplinary and medical decision, impact for patients with cancer », *Electronic journal of oncology*, 99, 4, p. 34-42.
- CEDIEY E., FORONI F., GARNER H., 2008, « Discriminations à l'embauche fondées sur l'origine à l'encontre des jeunes Français(es) peu qualifié(s). Une enquête nationale par tests de discrimination ou testing », *Premières informations, Premières Synthèses*, 06.3, Dares.
- CHALLE L., CHAREYRON S., L'HORTY Y., PETIT P. (2020), « Discrimination dans le recrutement des grandes entreprises : une approche multicanal », *Rapport de recherche n° 2020-01 du TEPP*.
- CHAMPY F., 2012, *La sociologie des professions*, Paris, PUF.
- CHARBONNEAU J., TRAN N. (dir.), 2012, *Les enjeux du don de sang dans le monde*, Paris, Presses de l'EHESP.
- CHARBONNEAU J., SMITH A. (eds), 2016, *Giving blood: The institutional making of altruism*, New York, Routledge.
- CHATRIOT A., 2012, « La réforme de l'entreprise. Du contrôle ouvrier à l'échec du projet modernisateur », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 114, p. 183-197.
- CHAUVEAU S., 2004, « De la transfusion à l'industrie : Une histoire des produits sanguins en France (1950-fin des années 1970) », *Entreprises et histoire*, 36, p. 103-119.

- CHEIT R. E., GERSEN J. E., 2000, « When Businesses Sue Each Other: An Empirical Study of State Court Litigation », *Law & Social Inquiry*, 25, p. 789-816.
- CHÉRAIN A., DEMAZIÈRE D., 1992, « Une réduction d'effectif basée sur le volontariat : le cas d'une banque », *Formation Emploi*, 37, p. 26-40.
- CHESEL M.-E., 2017, « Le patronat chrétien et la formation des chefs d'entreprise en France (années 1940-années 1970) », in J.-P. BARRIÈRE, R. BOULAT, A. CHATRIOT, P. LAMARD, J.-M. MINOVEZ (dir.), *Les trames de l'histoire : entreprises, territoires, consommations, institutions. Mélanges en l'honneur de Jean-Claude Daumas*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 129-141.
- CHESEL M.-E., 2020, « La formation des dirigeants d'entreprise en question : la diffusion de la "méthode des cas" américaine (Lille, années 1950) », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 4, p. 31-62.
- CHESEL M.-E., De BREMOND D'ARS N., GRELON A., 2018, *L'Entreprise et l'Évangile. Une histoire des patrons chrétiens*, Paris, Presses de Sciences Po.
- CLAVETTE S., 2006, *Participation des travailleurs et réforme de l'entreprise*, Laval, Presses universitaires de Laval.
- COHEN M. D., MARCH J. G., OLSEN J. P., 1972, « The Garbage-Can Model of Organizational Choice », *Administrative Science Quarterly*, 17, 1, p. 1-25.
- COHEN Y., 2013, *Le siècle des chefs. Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité (1890-1940)*, Paris, Éditions Amsterdam.
- COLLECTIF DEGEYTER, 2017, *Sociologie de Lille*, Paris, La Découverte.
- COLLI A., 2016, *Une histoire des entreprises familiales, 1850-2000*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

COMTE B., 1991, *Une utopie combattante : l'École des cadres d'Uriage 1940-1942*, Paris, Fayard.

Conseil général de l'économie, Inspection générale de l'administration, Inspection générale des affaires sociales, Conseil général de l'environnement et du développement durable et Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, *Retour d'expérience après l'incendie d'un site industriel à Rouen en septembre 2019. Analyse et propositions sur la gestion de crise*, mai 2020.

COUTANT H., 2019, « Et le ministre approuva l'union. Histoire de la décision de fusion entre Sagem et Snecma (2005) », *Entreprises et histoire*, 97, p. 23-39.

CRESPIN R., 2016, « Critiques et formes de résistance d'une médecine sous influence. Les médecins du don face à la rationalisation de leurs pratiques », *Sciences sociales et santé*, 34, 4, p. 45-69.

CRESPIN R., LASCOURMES P., 2000, « Régulation de la carrière d'un instrument de santé. Les parcours de l'usage du test du VIH dans l'emploi en France et aux États-Unis », *Sociologie du travail*, 42,1, p. 133-157.

CROZE (DE) F., 1903, *La Martinique. Catastrophe de Saint-Pierre*, Éditions du 20^e siècle.

CROZIER M., FRIEDBERG E., 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil.

DAHOU G., POUPONNEAU F., SIMÉANT-GERMANOS J. (DIR.), 2022, *Entrer en guerre au Mali. Lutte politique et bureaucratique autour de l'intervention française*, Paris, Éditions de la rue d'Ulm.

- DANIC B., 2003, « La sélection des donneurs de sang et la sécurité transfusionnelle », *Revue française des laboratoires*, 355, p. 29-32.
- DANIC B., BEAUPLÉ A., 2000, « Rôle du médecin du don », *Transfusion clinique et biologique*, 7, p. 84-87.
- DANIC B., PELLETIER B., 2013, « Quelle place pour les médecins en collecte ? », *Transfusion clinique et biologique*, 20, 2, p. 115-117.
- DAUBAS-LETOURNEUX V., 2012, « Parcours d'accidentés du travail : parcours accidentés ? Inscription biographique des accidents du travail dans les parcours et (in)visibilités produites », dans A. THEBAUD-MONY, V. DAUBAS-LETOURNEUX, N. FRIGUL, P. JOBIN (dir.), *Santé au travail : approches critiques*, Paris, La Découverte, p. 185-203.
- DAUMAS J.-C., 2004, *Les territoires de la laine. Histoire de l'industrie lainière en France au XIX^e siècle*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- DAUMAS J.-C., 2012, « Les dirigeants des entreprises familiales en France, 1970-2010. Recrutement, gouvernance, gestion et performances », *Vingtième siècle*, 114, p. 33-51.
- DAUMAS J.-C., CHATRIOT A., FRABOULET D., FRIDENSON P., JOLY H. (dir.), 2010, *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion.
- DAVID A., 2002, « Décision, conception et recherche en sciences de gestion », *Revue française de gestion*, 139, 3-4, p. 173-185.
- DAVID P., FORAY D., 2002, « Une introduction à l'économie et à la société du savoir », *Revue internationale des sciences sociales*, 171, p. 13-28.

- DAVIS G. F., GREVE H. R., 1997, « Corporate elite networks and governance changes in the 1980s », *American Journal of Sociology*, 103, 1, p. 1-37.
- DEARBORN D. C., SIMON H. A., 1958, « Selective Perception: A Note on the Departmental Identifications of Executives », *Sociometry*, 21, 2, p. 140.
- DEDIEU F., 2013, *Une catastrophe ordinaire : la tempête du 27 décembre 1999*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- DELROISSE S., HERMAN G., YZERBYT V., 2012, « La justification au cœur de la discrimination : vers une articulation des processus motivationnels et cognitifs », *Revue internationale de psychologie sociale*, 25, 2, p. 73-96.
- DEMAZIÈRE D., 2002, « “Chômeurs âgés” et “chômeurs trop vieux”, articulation des catégories gestionnaires et interprétatives », *Sociétés contemporaines*, 4, 48, p. 109-130.
- DEMONQUE M., EICHENBERGER J.-Y., 1968, *La participation*, Paris, Éditions France-Empire.
- DENIS J., 2007, « La prescription ordinaire. Circulation et énonciation des règles au travail », *Sociologie du Travail*, 49, 4, p. 496-513.
- DERBEZ B., HAGÈGE M., 2022, « “Est-ce que tu ferais ça à ta mère ?” Délibération, standardisation et décision médicale en réunion de concertation pluridisciplinaire de cancérologie », *Sciences Sociales et Santé*, 40, 2, p. 5-29.
- DESRUMAUX P., 2005, « Informations normatives et stéréotypiques : effets de l’internalité/externalité, du genre, de l’apparence physique et du type hiérarchique et sexuel du poste sur les décisions de recrutement », *Revue internationale de psychologie sociale*, 18, 4, p. 165-199.

- DIMAGGIO P. J., POWELL W. W., 1983, « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », *American Sociological Review*, 48, 2, p. 147-160.
- DOBBIN F., 2009, *Inventing Equal Opportunity*, Princeton, Princeton University Press.
- DODIER N., 1993a, *L'expertise médicale. Essai de sociologie sur l'exercice du jugement*, Paris, Métailié.
- DODIER N., 1993b, « Les appuis conventionnels de l'action. Éléments de pragmatique sociologique », *Réseaux. Communication – Technologie – Société*, 11, 62, p. 63-85.
- DODIER N., 2007, « Les mutations politiques du monde médical. L'objectivité des spécialistes et l'autonomie des patients », dans V. TOURNAY (dir.), *La gouvernance des innovations médicales*, Paris, PUF, p. 127-154.
- DODIER, N., 2003, *Leçons politiques de l'épidémie de sida*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- DODIER N., BARBOT J., 2016, « La force des dispositifs », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 71, 2, p. 421-450.
- DUBOIS V., 2012, « Ethnographier l'action publique », *Gouvernement et action publique*, 1, 1, p. 83-101.
- DUBOIS V., 2015, *La vie au guichet. L'administration de la misère*, Paris, Le Seuil.
- DUBUISSON-QUELLIER S. (dir.), 2016, *Gouverner les conduites*, Paris, Presses de Sciences Po.

- DUGUET E., LEANDRI N., L'HORTY Y., PETIT P., 2009, « Les facteurs de discrimination à l'embauche pour les serveurs en Ile de France : résultats d'un testing », *Premières informations, Premières Synthèses*, 40.1, Dares.
- DULONG D. GAÏTI B., 2021, « Avec le Covid-19, La présidentialisation de la V^e République a pris une forme radicale », *Le Monde*, 29 janvier.
- DUMEZ H., RENOU S., 2020, *How Business Organizes Collectively. An Inquiry on Trade Associations and Other Meta Organizations*, Cheltenham, Edward Elgar.
- DUMORTIER T., 2016, « L'appréhension juridictionnelle des discriminations dans la fonction publique », in T. GRÜNDER, J.-M. THOUVENIN (dir.), *La lutte contre les discriminations à l'épreuve de son effectivité. Les obstacles à la reconnaissance juridique des discriminations*, Rapport à la Mission Droit et Justice, p. 349-361.
- DUMORTIER J., 1975, *Une page d'histoire sociale. Le syndicat patronal textile de Roubaix-Tourcoing de 1942 à 1972*, Lille, Morel et Corduant.
- DUPRAT L., 2021, *Soigner les personnes âgées : pour une sociologie de la prescription médicale*, thèse de doctorat de sociologie, EHESS.
- DURIEZ B., 1990, « La bourgeoisie répertoriée : le livre des familles du Nord », *Ethnologie française*, 1, p. 71-84.
- EBERHART J., 2021, « Antalgiques et psychotropes : si loin... si proches ? Des antidouleurs qui se spécialisent aux généralistes qui les prescrivent. Intérêts et limites de l'ambiguïté pharmaceutique », *Douleurs : Évaluation – Diagnostic – Traitement*, 22, 5, p. 236-244.

- EDER A., GOLDMAN M., ROSSMANN S. *et al.*, 2009, « Selection criteria to protect the blood donor in North America and Europe: past (dogma), present (evidence), and future (hemovigilance) », *Transfusion Medicine Reviews*, 23, 3, 205-220.
- EDO A., JACQUEMET N., YANNELIS C., 2019, « Language Skills and Homophilous Hiring Discrimination: Evidence from Gender- and Racially-Differentiated Applications », *Review of Economics of the Household*, 17, 1, p. 349-376.
- EHRMANN H. W., 1959, *La politique du patronat français 1936-1955*, Paris, Armand Colin.
- ERMAKOFF I., 2018, « La microhistoire au prisme de l'exception », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 139, p. 193-211.
- EWALD F., 2014, *L'État providence*, Paris, Grasset.
- EYMARD-DUVERNAY F., MARCHAL E., 1997, *Façons de recruter : le jugement des compétences sur le marché du travail*, Paris, Métailié.
- EYMERI-DOUZANS J.-M., 2021, « Prise de décision », in S. Jacob, N. Schiffino (dir.), *Politiques publiques. Fondements et prospective pour l'analyse de l'action publique*, Bruxelles, Bruylant, p. 117-194.
- FALCONI A. M., GUENFOUD K., LAZEGA E., *et al.*, 2005, « Le Contrôle social du monde des affaires : une étude institutionnelle », *L'Année sociologique*, 55, p. 451-484.
- FAINZANG S., 2001, *Médicaments et société : le patient, le médecin et l'ordonnance*, Paris, PUF.
- FAINZANG S., 2002, « Les médicaments : des prescriptions aux usages », introduction au dossier, *Sciences Sociales et Santé*, 20, 1, p. 5-11.

- FAURE A., N'DOBO A., 2012, « Double avantage ou double peine ? Les effets de l'âge et du sexe des candidats sur les attitudes évaluatives et discursives des évaluateurs en situation de recrutement », *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 2, 94, p. 285-316.
- FAVENNEC-HÉRY F., 2011, « Les plans de départ volontaire », *Droit social*, 700, 6, p. 622-631.
- FIELD M. J., LOHR K. N. (eds), 1990, *Clinical Practice Guidelines: Directions for a New Program*, Washington, DC, National Academy Press.
- FILLION E., 2005, « Que font les scandales ? », *Politix*, 3, 71, p. 191-214.
- FLIGSTEIN N., 1990, *The Transformation of Corporate Control*, Cambridge, Harvard University Press.
- FLIGSTEIN, N., 2000, « The spread of the multidivisional form among large firms, 1919-1979 », In J. A. C. BAUM, F. DOBBIN (eds), *Economics Meets Sociology in Strategic Management*, Bingley, Emerald, p. 55-78.
- FONTAINE M. et VIGNA X., 2019, « La désindustrialisation, une histoire en cours », *20 & 21. Revue d'histoire*, 144, p. 2-17.
- FOUREAULT F., 2016, « Collaborateur ou concurrent ? Multinationales et frontières organisationnelles », dans P. CASTEL P., L. HÉNAUT., E. MARCHAL (dir.), *Faire la concurrence*, Paris, Presse des Mines, p. 139-155.
- FOUREAULT F., 2018, « Un PDG détrôné par la finance ? Financiarisation et circulation du pouvoir de direction », *Terrains & travaux*, 2, 33, p. 101-126.

- FRABOULET D., 2007, *Quand les patrons s'organisent. Stratégies et pratiques de l'Union des industries métallurgiques et minières*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- FRABOULET D., DRUELLE-KORN C., VERNUS P. (dir.), 2013, *Les organisations patronales et la sphère publique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- FRANÇOIS P., LEMERCIER C., 2017, « Entreprises et dirigeants familiaux. Quelles spécificités parmi les plus grandes entreprises françaises cotées ? (années 1950-années 2000) », in J.-P. BARRIÈRE, R. BOULAT, A. CHATRIOT, P. LAMARD, J.-M. MINOVEZ (dir.), *Les trames de l'histoire. Entreprises, territoires, consommations, institutions. Mélanges en l'honneur de Jean-Claude Daumas*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 55-63.
- FREELAND R. F., 2005, *The Struggle for Control of the Modern Corporation: Organizational Change at General Motors, 1924-1970*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FRIDENSON P., 2020, « La quête d'une formation à l'entreprise des cadres supérieurs depuis 1930 », in K. LEVILLAIN, B. SEGRESTIN, A. HATCHUEL, S. VERNAC (dir.), *Entreprises, responsabilités et civilisation. Vers un nouveau cycle du développement durable*, Paris, Presses des Mines, p. 297-326.
- FRIDENSON P., KIKKAWA T. (dir.), 2017, *Ethical Capitalism. Shibusawa Eiichi and Business Leadership in Global Perspective*, Toronto, University of Toronto Press.
- FRIEDBERG E., 1993, *Le pouvoir et la règle*, Paris, Le Seuil.

- FRIEDBERG E., 2000, « Comment lire les décisions », *Culture et Conflits*, 36, p. 151-164.
- FROUIN J.-Y., 2015, « La lutte contre les discriminations et l'emploi », *Colloque 10 ans de droit de la non-discrimination*, p. 37-48. <https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/colloque-10ans-droits-discr.pdf> (consulté le 25 janvier 2023).
- GABORIAU M., 2020, « De la fabrication de la preuve à la décision. Reconnaissance, droit et usage de la maladie professionnelle dans la fonction publique territoriale », in C. CAVALIN, E. HENRY, J.-N. JOUZEL, J. PELISSE (dir.), *Cent ans de sous-reconnaissance des maladies professionnelles*, Paris, Presses des Mines, p. 235-253.
- GABORIAU M., 2021, *L'inaptitude au travail comme dispositif. De la production institutionnelle aux jugements en situation : le cas de la ville de Paris*, thèse de doctorat en sociologie, Institut d'études politiques de Paris.
- GENIEYS W., 2020, *Gouverner à l'abri des regards. La réussite de l'Obamacare*, Paris, Presses de Sciences Po.
- GILBERT C., HENRY E., 2012, « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Revue française de sociologie*, 53, 1, p. 35-59.
- GOURGUES G., 2013, *Les politiques de démocratie participative*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- GRELON A., 2003, « La naissance des instituts industriels catholiques : le rôle pionnier du Nord de la France (1885-1914) », in M.-E. CHESSEL, B. DUMONS (dir.), *Catholicisme et modernisation de la société française (1890-1960)*, Lyon, Cahiers du Centre Pierre Léon, 2, p. 87-114.

- GRÉMION C., 1979, *Profession : décideurs. Pouvoir des hauts fonctionnaires et réforme de l'État*, Paris, Gauthier-Villars.
- GUÉROULT A., LAMOTTE H., MARAIS (du) B., 1993, *Les garanties et le crédit aux entreprises*, Rapport du Conseil national du crédit, Paris, Éditions de la Banque de France.
- GUIOMARD F., 2000, *La justification des mesures de gestion du personnel. Essai sur le contrôle du pouvoir de l'employeur*, thèse de doctorat de droit, Université Paris X-Nanterre.
- GUIOMARD F., SERVERIN E., 2013, *Des revendications des salariés en matière de discrimination et d'égalité. Les enseignements d'un échantillon d'arrêts extrait de la base JRICA (2007-2010)*, Rapport à la Mission de recherche Droit et Justice.
- HAFFERTY F. W., LIGHT D. W., 1995, « Professional Dynamics and the Changing Nature of Medical Work », *Journal of Health and Social Behavior*, 35, p. 132-153.
- HALPERN C., 2019, « La décision », in L. BOUSSAGUET, S. JACQUOT, P. RAVINET (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 199-206.
- HALPERN C., LASCOUMES P., LE GALÈS P. (dir.), 2014, *L'instrumentation de l'action publique*, Paris, Presses de Sciences Po.
- HAMILTON KRIEGER L., 2008, « Un problème de catégories : Stéréotypes et lutte contre les discriminations », *French-American Foundation*, Sciences Po.
- HARRISON S., 1998, « The Politics of Evidence-Based Medicine in the UK », *Policy and Politics*, 26, 1, p. 15-32.

- HASSENTEUFEL P., 2008, *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin.
- HAURAY B., BOULLIER H., GAUDILLIÈRE J.-P., MICHEL H. (eds), 2021, *Conflict of interest and medicine. Knowledge, practices, and mobilizations*, Routledge, London.
- HECKMAN J., 1998, « Detecting Discrimination », *Journal of Economic Perspectives*, 12, 2, p. 101-116.
- HENCKES N., 2020, « Nous assistons à une véritable faillite de notre démocratie sanitaire », *Le Monde*, 27 mars.
- HENNION A., VIDAL-NAQUET P. A., 2015, « “Enfermer Maman !” Épreuves et arrangements : le care comme éthique de situation », *Sciences sociales et santé*, 33, 3, p. 65-90.
- HERMITTE M.-A., 1996, *Le sang et le droit : essai sur la transfusion sanguine*, Paris, Le Seuil.
- HIDRI NEY O., REMICHI Y., 2015, « Privé versus Public. Le poids des apparences dans le recrutement du personnel d'accueil », *La nouvelle revue du travail*, 7, <https://doi.org/10.4000/nrt.2398> (consulté le 25 janvier 2023).
- HIRSCH E., 2021, *Une démocratie confinée. L'éthique quoi qu'il en coûte*, Toulouse, Érès.
- HODGKINSON G. P., STARBUCK W. H., 2008, « Organizational Decision Making: Mapping Terrains on Different Planets », in G. P. HODGKINSON, W. H. STARBUCK (eds), *The Oxford Handbook of Organizational Decision Making*, p. 1-31.

- HOLLANDTS X., 2009, « La gestion participative, une utopie réalisée ? L'expérience d'Alexandre Dubois aux aciéries de Bonpertuis », *Revue internationale de l'économie sociale*, 313, p. 86-98.
- IRONDELLE B., 2011, *La réforme des armées en France. Sociologie de la décision*, Paris, Presses de Sciences Po.
- JAMOUS H., 1969, *Sociologie de la décision : la réforme des études médicales et des structures hospitalières*, Paris, CNRS Éditions.
- JIANG FU, L., 2021, *Le phénomène rushang : une étude du renouveau confucéen dans le milieu entrepreneurial en Chine contemporaine*, thèse de doctorat en Histoire et sciences sociales de l'Asie, Université de Paris.
- JONES B. D., 1999, « Bounded Rationality », *Annual Review of Political Science*, 2, p. 297-321.
- JOUZEL J.-N., PRETE G., 2014, « Devenir victime des pesticides. Le recours au droit et ses effets sur la mobilisation des agriculteurs phyto-victimes », *Sociologie du Travail*, 56, 4, p. 435-453.
- JUGNOT S., 2019, « Les inégalités se mesurent, les discriminations se constatent », *La revue de l'Ires*, 98, p. 3-28.
- KAHNEMAN D., 2012, *Système 1/Système 2. Les deux vitesses de la pensée*, Paris, Flammarion.
- KAHNEMAN D., SIBONY O., SUNSTEIN C., 2021, *Noise. Pourquoi nous faisons des erreurs de jugement et comment les éviter*, Paris, Odile Jacob.
- KEATING P., CAMBROSIO A., 2012, *Cancer on Trial. Oncology as a New Style of Practice*, Chicago, University of Chicago Press.

- KNAAPEN L., 2013, « Being “evidence-based” in the absence of evidence: The management of non-evidence in guideline development », *Social Studies of Science*, 43, 5, 2013, p. 681-706.
- KNAAPEN L., CAZENEUVE H., CAMBROSIO A. *et al.*, 2010, « Pragmatic evidence and textual arrangements: a case study of French clinical cancer guidelines », *Social Science & Medicine*, 71, 4, p. 685-692.
- LABERON S., RIPON A., 1998, « La prise de décision en situation de recrutement : entre rationalité et rationalisation », in M. Audet et J-L Bergeron (dir.), *Pratiques de gestion des ressources humaines*, Paris, Éd. Continents, p. 15-24.
- LAHIRE B., 1998, *L’homme pluriel. Les ressorts de l’action*, Paris, Nathan.
- LAHIRE B., 2002, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan.
- LAKOFF A., 2007, « Preparing for the next emergency », *Public culture*, 19, 2, p. 247-271.
- LAMOREAUX N. R., 2001, « Reframing the Past: Thoughts about Business Leadership and Decision Making under Uncertainty », *Enterprise & Society*, 2, 4, p. 632-659.
- LANCELEVÉE C., MOREAU D., NOUGUEZ E., TARTOUR T., 2022, « Quand le pharmacien s’intéresse à la clinique : savoirs, coordination et responsabilité dans les activités de prescription », in T. DENISE, S. DIVAY, M. DOS SANTOS, C. FOURNIER, L. GIRARD, A. LUNEAU (dir.), *Pratiques de coopération en santé. Regards sociologiques*, Paris, Éditions de l’IRDES, p. 252-261.

- LANCELEVÉE C., MOREAU D., NOUGUEZ E., TARTOUR T., 2024, « S'imposer sans s'opposer : diplomatie à la frontière dans le déploiement de la pharmacie clinique en psychiatrie », *Sociologie du travail*, sous presse.
- LANGÉARD C., MINGUET G., 2018, « Généalogie des bonnes pratiques d'hygiène : déclinaisons locales et travail d'accord dans le cas de la mucoviscidose », *Sciences sociales et santé*, 36, 1, p. 71-97.
- LANQUETIN M.-T., 2004, « La double discrimination à raison du sexe et de la race ou de l'origine ethnique », *Migrations Études*, 126, p. 1-15.
- LARQUIER (de) G., TUCHSZIRER C., 2013, « Le secteur bancaire : des recrutements sous l'autorité des ressources humaines ? », *La revue de l'Ires*, 76, p. 71-98.
- LARQUIER (de) G., MARCHAL E., 2016, « Does the Formalization of Practices Enhance Equal Hiring Opportunities? An Analysis of a French nation-wide employer Survey », *Socio-Economic Review*, 14, 3, p. 1-23.
- LARRIBEAU S., MACLET D., PETERLE E., 2013, « Une mesure expérimentale de la discrimination homme-femme à l'embauche », *Revue d'économie politique*, 3, 123, p. 333-351.
- LAWRENCE T., 2008, « Power, institutions and organizations », in R. GREENWOOD, C. OLIVER, K. SAHLIN, R. SUDDABY (eds), *Handbook of Organizational Institutionalism*, London, SAGE, p. 170-197.
- LAZEGA E., 1992, *Micropolitics of Knowledge*, New York, Aldine-de Gruyter.
- LAZEGA E., 2001, *The collegial phenomenon: the social mechanisms of cooperation among peers in a corporate law partnership*, New York, Oxford University Press.

- LAZEGA E., 2011, « Pertinence et structure », *Revue Suisse de Sociologie*, 37, p. 127-149.
- LAZEGA E., 2012, « Sociologie néo-structurale », dans R. Keucheyan, G. Bronner (dir.), *Introduction à la théorie sociale contemporaine*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 113-129.
- LAZEGA E., 2014, « Appropriateness and Structure in Organizations: Secondary Socialization Through Dynamics of Advice Networks and Weak Culture », in D. J. BRASS, G. LABIANCA, A. MEHRA, D. S. HALGIN, S. P. BORGATTI (eds), *Contemporary Perspectives on Organizational Social Networks*, *Research in the Sociology of Organizations*, 40, p. 377-398.
- LAZEGA E., 2023, « Borderline institution », *Journal for the Theory of Social Behavior*, <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/jtsb.12403>, Open access.
- LAZEGA E., MOUNIER L., 2002, « Interlocking Judges: On Joint External and Self-Governance of Markets », *Research in the Sociology of Organizations*, 20, p. 267-296.
- LAZEGA E., MOUNIER L., 2003, « La Régulation conjointe des marchés. Le cas du Tribunal de Commerce de Paris », dans B. CONVERT (dir.), *Repenser le marché*, Paris, L'Harmattan, p. 109-137.
- LAZEGA E., MOUNIER L., 2009, « Polynormativité et contrôle social du monde des affaires : le cas de l'interventionnisme et de la punitivité des juges du Tribunal de Commerce de Paris », *Droit et Société*, 71, p. 103-132.

- LAZEGA, E., MOUNIER, L., SNIJDERS T. A. B., TUBARO, P., 2008, « Réseaux et controverses. De l'effet des normes sur la dynamique des structures », *Revue française de sociologie*, 49, p. 467-498.
- LAZEGA E., SARAÏ S., MOUNIER L., 2011, « Structural stability regardless of membership turnover? The added value of blockmodelling in the analysis of network evolution », *Quality & Quantity*, 45, p. 129-144.
- LE BOT F., 2012, « La naissance du Centre des jeunes patrons (1938-1944). Entre réaction et relève », *Vingtième siècle*, 114, p. 99-116.
- LE GOFF I., RABIER M. (dir.), 2022, *Le genre de l'entreprise. Entreprises et histoire*, 107, 2022.
- LEMERCIER C., OLLIVIER C., ZALC C., 2013, « Articuler les approches qualitatives et quantitatives : plaidoyer pour un bricolage raisonné », dans M. HUNSMANN, S. KAPP (dir.), *Devenir chercheur : écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 125-143.
- LE MOIGNE J.-L., 2004, « Notes », in H. SIMON, *Les sciences de l'artificiel*, Paris, Gallimard.
- L'HORTY Y., 2016, *Les discriminations dans l'accès à l'emploi public*, Rapport au Premier ministre.
- LINDBLOM C. E., 1959, « The Science of "Muddling Through" », *Public administration review*, 19, 2, p. 79-88.
- LIPSKY M., 1980, *Street-level bureaucracy: Dilemmas of the individual in the public services*, New York, Russell Sage.

- LOCHARD Y., UGHETTO P., 2006, « Candidater et embaucher : le courrier de candidature comme dispositif de rencontre », *La revue de l'Ires*, 3, 52, p. 133-154.
- LORETTI A., 2019, « Les logiques sociales de la décision médicale. Étude des critères de prescription médicale en cancérologie des voies aérodigestives supérieures », *Sciences sociales et santé*, 37, 4, p. 37-62.
- MAHONEY J., THELEN K. (eds), 2010, *Explaining Institutional Change: Ambiguity, Agency, and Power*, Cambridge (MA), Cambridge University Press, p. 1-37.
- MARCH J. G., SIMON H. A., 1993 [2nd ed.], *Organizations*, Cambridge, Blackwell.
- MARCHAL E., 2013, « Uncertainties Regarding Applicant Quality. The Anonymous Resume Put to the Test », in J. BECKERT J., C. MUSSELIN (eds), *Constructing Quality. The classification of Goods in Markets*, London, Oxford University Press.
- MARCHAL E., 2015, *Les embarras des recruteurs. Enquête sur le marché du travail*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- MARCHAL E., 2020, « Savoirs flous et savoirs faire des employeurs mis en cause. Les limites de la lutte contre la discrimination à l'embauche », *Sociologie*, 11, 1, p. 55-71.
- MARCHAND A., 2018, *Reconnaissance et occultation des cancers professionnels : le droit à réparation à l'épreuve de la pratique (Seine-Saint-Denis)*, thèse de doctorat en histoire et sociologie, Université Paris Saclay.

- MARICHALAR P., 2014, *Médecin du travail, médecin du patron ?* Paris, Presses de Sciences Po.
- MAS B., PIERRU F., SMOLSKI N., TORRIELLI R. (dir.), 2011, *L'hôpital en réanimation. Le sacrifice organisé d'un service public emblématique*, Paris, Éditions du croquant.
- MASSON C., 2001, *Le Cardinal Liénart. Évêque de Lille 1928-1968*, Paris, Éditions du Cerf.
- MASTIN J.-L., 2005, « Stratégies du capitalisme familial lillois et autonomie financière régionale : le financement des filatures Julien Le Blan, 1858-1914 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 4, p. 74-105.
- MASTIN J.-L., 2010, « Les écoles régionales du patronat : le cas du Nord », in J.-C. DAUMAS, A. CHATRIOT, D. FRABOULET, P. FRIDENSON, H. JOLY (dir.), *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion, p. 803-807.
- MASTIN J.-L., 2011, « L'entente et le marché : le cartel des peigneurs de laine de Roubaix-Tourcoing (1881-1914) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2, p. 120-145.
- MCCOURT W., 1999, « Paradigms and their development: the psychometric paradigm of personnel selection as a case study of paradigm Diversity and Consensus », *Organization Studies*, 20, 6, p. 1011-1033.
- MCPHERSON C. M., SAUDER M., 2013, « Logics in Action: Managing Institutional Complexity in a Drug Court », *Administrative Science Quarterly*, 58, 2, p. 165-196.

- MERCAT-BRUNS M., 2015, « L'identification de la discrimination systémique », *Revue de droit du travail*, p. 672-681.
- MICHAUD C., 2019, « Le Collège de la Bonne Route et son cursus académique entre États-Unis, Grande-Bretagne et Suisse (1949-1951) », *Relations internationales*, 180, p. 27-42.
- MICHAUD C., 2021, « *For God's sake, wake up!* » *Le Réarmement moral sur le sol helvétique (1932-1969). Une internationale des croyants face au spectre communiste. Organisation, réseaux et militance*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Lausanne.
- MOIZART N., 2012, « Charge de la preuve d'une discrimination à l'embauche », *Revue de droit du travail*, p. 497.
- MORILL C., 1995, *The Executive Way: conflict management in corporations*, Chicago, University of Chicago Press.
- MOSS P. TILLY C., 2001, « Hiring Procedures and the Role of Formality », In P. MOSS, C. TILLY (eds), *Stories Employers Tell: Race, Skill and Hiring in America*, Russel, CA, Sage Foundation, p. 209-240.
- MUÑOZ J., 2002, *L'accident du travail. De la prise en charge au processus de reconnaissance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- MUSSELIN C., PIGEYRE F., 2008, « Les effets des mécanismes du recrutement collégial sur la discrimination : le cas des recrutements universitaires », *Sociologie du travail*, 50, 1, p. 48-70.
- N'DOBO A., 2009, « Biais sexistes et marques d'inégalité de genre dans le discours des recruteurs : un effet de la persistance des discriminations

- sexistes dans l'accès au travail », *Revue internationale de psychologie sociale*, 22, 1, p. 107-136.
- NOUGUEZ E., 2009, « Le médicament générique et la relation de soin. Sociologie d'un quiproquo », *Sociologie du travail*, 51, 1, p. 46-53.
- NOVAK S., URFALINO P. (dir.), 2017, « Dossier. Nouvelles approches de la décision collective », *Négociations*, 27.
- OFFERLÉ M., 2013, *Les Patrons des patrons. Histoire du Medef*, Paris, Odile Jacob.
- OFFERLÉ M. (dir.), 2017, *Patrons en France*, Paris, La Découverte.
- OFFERLÉ M., 2021, *Ce qu'un patron peut faire. Une sociologie politique des patronats*, Paris, Gallimard.
- OUTIN J.-L., 1990, « Trajectoires professionnelles et mobilité de la main-d'œuvre : la construction sociale de l'employabilité », *Sociologie du travail*, 32, 4, p. 469-489.
- PAGER D., SHEPHERD H., 2008, « The Sociology of Discrimination: Racial Discrimination in Employment, Housing, Credit, and Consumer Markets », *Annual Review of Sociology*, 34, p. 181-209.
- PAGER D., WESTERN B. et SUGIE N., 2009, « Sequencing disadvantage: Barriers to Employment Facing Young Black and White Men with Criminal Records », *The Annals of the American Academy*, 623, p. 195-2013.
- PARSONS T., 1951, « Social Structure and Dynamic Process: The Case of Modern Medical Practice », in *The Social System*, New York, Free Press, p. 428-479.

- PASSERON J.-C., REVEL J., 2005, *Penser par cas*, Paris, Éditions de EHESS.
- PAWIN R., 2013, « Retour sur les “Trente Glorieuses” et la périodisation du second XX^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1, p. 155-175.
- PELLETIER D., 2001, « Être patron : l'ardente obligation », *Notre histoire*, 187, p. 60-63.
- PETIT P., 2003, « Comment évaluer la discrimination à l'embauche », *Revue française d'économie*, 17, 3, p. 55-87.
- PETIT P., DUGUET E., L'HORTY Y., 2015, « Discrimination résidentielle et origine ethnique : une étude expérimentale sur les serveurs en Ile de France », *Économie & prévision*, 206-207, p. 55-69.
- PIERNAS G., 2018, « La formation professionnelle dans les fonds d'entreprises industrielles aux Archives nationales du monde du travail : une approche archivistique de l'empreinte de ses acteurs (XX^e-XXI^e siècles) », *Cahiers d'histoire du CNAM*, 9-10, p. 125-150.
- PINELL P., 1992, *Naissance d'un fléau. Histoire de la lutte contre le cancer (1890-1940)*, Paris, Métailié.
- PLATEL S., 2014, *Connaissance, expertise et reconnaissance des maladies professionnelles : système complémentaire et cancers en Seine-Saint-Denis*, thèse de doctorat en santé publique, Université Paris 13.
- PODOLNY J. M., 2001, « Networks as the Pipes and Prisms of the Market », *American Journal of Sociology*, 107, 1, p. 33-60.
- POWELL W. W., DIMAGGIO, 1997, « Le néo-institutionnalisme dans l'analyse des organisations », *Politix*, 10, 40, p. 113-154.

- PUIG N. et FERNANDEZ P., 2003, « The education of Spanish entrepreneurs and managers: Madrid and Barcelona business schools, 1950-1975 », *Paedagogica Historica*, 5, p. 651-672.
- RABIER M., 2013, *Entrepreneuses de cause : contribution à une sociologie des engagements des dirigeants économiques en France*, thèse de doctorat de sociologie, EHESS.
- REVÊT S., 2019, *Les coulisses du monde des catastrophes « naturelles »*, Paris, Éditions de la MSH.
- RIEUCAU G., 2015, « Getting a low-paid job in French and UK supermarkets: from walk-in to online application? », *Employee relations*, 37, 1, p. 141-156.
- ROBERT C., 2008, « Expertise et action publique », dans O. Borraz, V. Guiraudon (dir.), *Politiques publiques. La France dans la gouvernance européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 309-335.
- ROBERT C., 2010, « Être socialisé à ou par l'Europe ? Dispositions sociales et sens du jeu institutionnel des experts de la Commission européenne », dans H. MICHEL, C. ROBERT (dir.), *La fabrique des Européens. Construction européenne et processus de socialisation*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, p. 313-346.
- ROT G., 2004, « Nouvelles formes d'organisation du travail industriel et modèles productifs. Regard rétrospectif », in A. Pouchet (dir.), *Sociologie du travail, 40 ans après*, Paris, Elsevier, p. 81-98.
- SABATIER P., JENKINS-SMITH H. (eds), 1993, *Policy Change and Learning, an Advocacy-Coalition Approach*, Boulder, Westview Press.

- SAILLOUR-GLÉNISSON F., MICHEL P., 2003, « Facteurs individuels et collectifs associés à l'application des recommandations de pratique clinique par le corps médical. Revue de la littérature », *Revue d'épidémiologie et de santé publique*, 51, 2, p. 65-80.
- SALOGNON M., 2007, « Reorienting companies' hiring behaviour: an innovative "back-to-work" method in France », *Work, Employment & Society*, 21, p. 713-730.
- SCHMIDT F. et HUNTER J., 1998, « The validity and Utility of Selection Methods in Personnel Psychology: Practical and Theoretical Implications of 85 Years of Research Findings », *Psychological Bulletin*, 124, 2, p. 262-274.
- SCHUTTER (de) O., 2001, *Discriminations et marché du travail. Liberté et égalité dans les rapports d'emploi. Liberté et égalité dans les rapports d'emploi*, Bruxelles, PIE-Peter Lang.
- SCOTT W. R., RUEF M., MENDEL P. J., CARONNA C., 2000, *Institutional Change and Healthcare Organizations. From Professional Dominance to Managed Care*, Chicago/London, University of Chicago Press.
- SEGRESTIN D., 2016, « L'entreprise au CSO, 1968-2015 : de la bureaucratie au capitalisme », *Entreprises et histoire*, 84, p. 77-102.
- SÉNAT, *Rapport de la commission d'enquête chargée d'évaluer l'intervention des services de l'État dans la gestion des conséquences environnementales, sanitaires et économiques de l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen*, 2 juin 2020.

- SÉNAT, *Santé publique : pour un nouveau départ : leçons de l'épidémie de Covid-19*, 8 décembre 2020.
- SENTIS M. J., 2012, *L'avenir était au-delà des vagues. Caux 1946-1996, « Un malentendu... ! »*, Caux, Caux Éditions.
- SIGNORETTO C., 2011, « La recherche de l'accord du salarié dans la rupture pour motif économique », dans M. KERLEAU, S. LAGUÉRODIE, J.-L. OUTIN (dir.), *Crise, inégalités et pauvretés. XXXI^e Journées de l'Association d'économie sociale*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, p. 115-130.
- SIGNORETTO C., 2015, « Restructurations, gestion de l'emploi et droit du travail : analyse institutionnelle et statistique », *La Revue de l'Ires*, 84, 1, p. 31-58.
- SIMON H. A., 1978, « Rationality as process and as product of thought », *The American economic review*, 68, 2, p. 1-16.
- SIMON H. A., 1997 (4^e ed.), *Administrative Behavior. A Study of Decision-Making Processes in Administrative Organizations*, New York, Free Press.
- SIMON H. A., 2004, *Les sciences de l'artificiel*, Paris, Gallimard.
- SNOOK, S., 2000, *Friendly Fire: The Accidental Shootdown of U.S. Black Hawks over Northern Irak*, Princeton, Princeton University Press.
- SPENCER K. L., GRACE M., 2016, « Social Foundations of Health Care Inequality and Treatment Bias », *Annual Review of Sociology*, 42, p. 101-120.
- SPIRE A., 2008, *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris, Raisons d'agir.

- SPIRE A., WEIDENFELD K., 2011, « Le tribunal administratif : une affaire d'initiés ? Les inégalités d'accès à la justice et la distribution du capital procédural », *Droit et société*, 3, 79, p. 689-713.
- STEINER P., 2001, « Don de sang et don d'organes : le marché et les marchandises "fictives" », *Revue française de sociologie*, 42, 2, p. 357-374.
- STRYKER S., 2008, « From Mead to a structural symbolic interactionism and beyond », *Annual Review of Sociology*, 34, p. 15-31.
- SWEENEY M., 2013, « Des fondements pour agir », in E. Serverin et F. Guiomard (dir.), *Des revendications des salariés en matière de discrimination et d'égalité. Les enseignements d'un échantillon d'arrêts extrait de la base JRICA (2007-2010)*, Rapport de la mission de recherche Droit et justice, p. 22-44.
- TANGUY L., 2001, « Les promoteurs de la formation en entreprise (1945-1971) », *Travail et Emploi*, 86, p. 27-47.
- THALER R., SUNSTEIN C., 2010, *Nudge : la méthode douce pour inspirer la bonne décision*, Paris, Vuibert.
- THÉVENOT L., 2001, « Les justifications du service public peuvent-elles contenir le marché. Services publics et droits fondamentaux dans la construction européenne », dans A. LYON-CAEN, V. CHAMPEIL-DESPLAT (dir.), *Services publics et droits fondamentaux dans la construction européenne*, Paris, Dalloz, p. 127-143.

- TIMMERMANS S., BERG M., 1997, « Standardization in action: achieving local universality through medical protocols », *Social studies of science*, 27, 2, p. 273-305.
- TIMMERMANS S., KOLKER E. S., 2004, « Evidence-Based Medicine and the Reconfiguration of Medical Knowledge », *Journal of Health and Social Behavior*, 45, p. 177-193.
- TIMMERMANS S., OH H., 2010, « The Continued Social Transformation of the Medical Profession », *Journal of Health and Social Behavior*, 51, p. S94-S106.
- TRIMOUILLE P., 1991, « La Bourgeoisie chrétienne du Nord (1930-1950) », *Revue du Nord*, 290-291, p. 417-427.
- URFALINO P., 2005, « La décision fut-elle jamais un objet sociologique ? », *document de travail CESTA-EHESS*.
- URFALINO P., 2014, « The rule of non-opposition. Opening-up decision-making by consensus », *Journal of Political Philosophy*, 22, 3, p. 320-341.
- URFALINO P., 2021, *Décider ensemble. La fabrique de l'obligation collective*, Paris, Le Seuil.
- URFALINO P., BONETTI E., BOURGEOIS I. et al., 2001, *Les recommandations à l'aune de la pratique. Le cas de l'asthme et du dépistage du cancer du sein*, Paris, Centre de sociologie des organisations.
- URSULET L., 2019, *Histoire sociale de la catastrophe de 1902 en Martinique*, Saint-Denis (La Réunion), Éditions Orphie.
- USEEM M., 1984, *The Inner Circle: Large Corporations and the Rise of Business Political Activity in the U.S. and U.K.*, New York, Oxford University Press.

- VAUGHAN D., 1996, *The Challenger Launch Decision. Risky Technology, Culture, and Deviance at NASA*, Chicago, University of Chicago Press.
- VEGA A., 2012, « Positivismes et dépendance : les usages socioculturels du médicament chez les médecins généralistes français », *Sciences sociales et santé*, 30, 3, p. 71-102.
- VENDEUR A., 2020, « Les configurations explicatives de la participation individuelle à l'action collective. Le cas de salarié.e.s d'entreprises en réduction d'effectifs », *Revue française de science politique*, 70, 2, p. 209-236.
- VERNET A., 2018, *Les disciplines de l'industrie : le patronat métallurgique et la formation organisée des travailleurs dans la région de Saint-Etienne (1865-1954)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Lumière-Lyon 2.
- VERNUS P. (dir.), 2002, *Les organisations patronales. Une approche locale (XIX^e-XX^e siècles)*. Cahiers du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale, université Lumière-Lyon II, CNRS, Lyon.
- VILLEVAL M.-C., 2016, *L'économie comportementale du marché du travail*, Paris, Presse de Sciences Po.
- WEBER H., 1986, *Le parti des patrons. Le CNPF (1946-1986)*, Paris, Le Seuil.
- WEEXTEEN A., 1999, *Le conseil aux entreprises : le rôle de Jean Milhaud (1898-1991) dans la CEGOS et l'ITAP*, thèse de doctorat d'histoire, EHESS.
- WELLER J.-M., 2003, « Le travail administratif, le droit et le principe de proximité », *L'Année sociologique*, 53, 2, p. 431-458.

- WELLER J.-M., 2007, « La disparition des bœufs du Père Verdon. Travail administratif ordinaire et statut de la qualification », *Droit et société*, 3, 67, p. 713-755.
- WELLER J.-M., 2018, *Fabriquer des actes d'État : une ethnographie du travail bureaucratique*, Paris, Economica.
- ZALC, Claire, *Dénaturalisés : les retraits de nationalité sous Vichy*, Paris, Le Seuil, 2016.
- ZBARACKI M. J., 1998, « The Rhetoric and Reality of Total Quality Management », *Administrative Science Quarterly*, 43, 3, p. 602-636.
- ZEBROWSKI E., 2002, *The last days of St. Pierre: the volcanic disaster that claimed thirty thousand lives*, New Brunswick (NJ), Rutgers University Press.
- ZITTOUN P., CHAILLEUX S., 2021, *L'État sous pression. Enquête sur l'interdiction française du gaz de schiste*, Paris, Presses de Sciences Po.
- ZSCHIRNT E., RUEDIN D., 2016, « Ethnic discrimination in hiring decisions: a meta-analysis of correspondence tests 1990-2015 », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 42, 7, p. 1115-1134.

